

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1) IDENTIFICATION

**Identification du produit:** BRODI STRIPPO  
**Nom du Produit:** BRODI STRIPPO  
**Date de Révision:** jui 22, 2020 **Date d'Impression:** jan 15, 2026  
**Version:** 3.0 **Remplace Date:** oct 09, 2018  
**Nom du distributeur:** BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD  
**Adresse:** 3175 14TH AVENUE, UNIT 1, MARKHAM, ON L3R 0H1  
**Numéro d'urgence:** 1-800-535-5053  
**Numéro de téléphone:** 1-877-744-0751  
**Fax:**  
**Utilisations recommandées:** Décapant pour peinture et vernis

## SECTION 2) IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

### Classification

Aérosols - Catégorie 1  
Gaz sous pression - Gaz liquéfié  
Danger par aspiration - Catégorie 1  
Irritation cutanée - Catégorie 2  
Irritation oculaire - Catégorie 2  
Toxique pour la Reproduction - Catégorie 2  
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (effet narcotique) - Catégorie 3

### Pictogrammes



### Mentions d'avertissement

danger

### Mentions de dangers - Physiques

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.  
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

### Mentions de danger - Santé

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H361 - Susceptible de nuire au fœtus  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence - Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

### Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

### Conseils de prudence - intervention

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 - NE PAS faire vomir.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau savonneuse.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### Conseils de prudence - Stockage

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P403 + P405 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

### Conseils de prudence - élimination

P501 - Eliminer le contenu et le contenant conformément avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

## SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0000108-88-3	Toluène	15% - 24%
0000074-98-6	Propane	8% - 18%
0000067-64-1	Acétone	8% - 17%
0000123-42-2	Alcool de diacétone	2% - 5%
0064742-47-8	distillat de pétrole isoparaffinique	2% - 5%
0000064-17-5	Alcool éthylique	2% - 5%
0068439-46-3	Alcools éthoxylés (C9 - C11)	2% - 5%
Confidentiel	Polyacrylate confidentiel	0.9% - 2%
0068953-58-2	Composés d'ammonium quaternaire, sel de bis(alkyle de sulf hydrogéné) diméthyle	0.9% - 2%
0000532-32-1	Benzoate de sodium	0.1% - 2%
0000110-91-8	Morpholine	0.1% - 2%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulgués afin de protéger la confidentialité.

**Inhalation**

En cas d'exposition/de malaise/d'inquiétude : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Éliminer toute source d'inflammation si cela est possible sans danger.

Éloigner la personne de la source d'exposition ou la transporter à l'air libre et la maintenir dans une position confortable pour faciliter la respiration.

**Contact avec les yeux**

Éloigner la personne de la source d'exposition ou la transporter à l'air libre. Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède et courante pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si cela est facile. Continuer à rincer pendant 15 à 20 minutes. Veiller à ne pas projeter d'eau contaminée dans l'œil non atteint ni sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (par exemple, bracelets de montre, ceintures). Laver abondamment à l'eau tiède et courante pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.

**Ingestion**

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, s'allonger sur le côté, en position latérale de sécurité.

**Symptômes / effets les plus importants, aigus et différés**

Pas de données disponibles.

**Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires**

Pas de données disponibles.

**SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES****Moyen d'Extinction Approprié**

Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone. La pulvérisation d'eau peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Soyez prudent lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter, car l'eau détruit la mousse. Du sable ou de la terre peuvent être utilisés uniquement pour les petits incendies.

Ne dirigez pas un jet d'eau ou de mousse compact sur des flaques de liquide en feu. Cela pourrait provoquer un bouillonnement et intensifier l'incendie.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Pas de données disponibles

**Dangers particuliers en cas d'incendie**

Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. L'exposition des récipients à une chaleur et à des flammes extrêmes peut provoquer leur rupture, souvent avec violence. Ce produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air, l'oxygène et tous les agents oxydants. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des surfaces jusqu'à des sources d'inflammation éloignées et provoquer un retour de flamme.

En cas d'incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés lors de la combustion ou de la décomposition. Les températures élevées peuvent provoquer la rupture des récipients scellés en raison d'une accumulation de pression interne. Refroidir à l'eau. Les récipients vides conservent des résidus de produit qui peuvent présenter les mêmes dangers que le produit lui-même ; par conséquent, ne pas les pressuriser, les couper, les souder, les braser ou les utiliser à d'autres fins.

Le récipient pourrait éclater ou être perforé en cas de choc mécanique, libérant ainsi des vapeurs inflammables.

**Techniques de lute contre l'incendie**

Isolez immédiatement la zone dangereuse et empêchez l'accès aux personnes non autorisées. Stoppez la fuite ou le déversement si cela peut être fait en toute sécurité. Éloignez les récipients intacts de la zone dangereuse si cela est possible sans danger. La pulvérisation d'eau peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais elle peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est de mise lors de l'utilisation d'eau ou de mousse, car un moussage peut se produire, surtout si le produit est pulvérisé sur des récipients contenant un liquide chaud ou en combustion.

Éliminer les débris d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation en vigueur.

**Mesures spéciales de protection**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de protection complète.

**SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Procédure d'urgence**

Évitez de respirer les vapeurs. Aérer la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel.

Ne touchez pas le produit renversé et ne marchez pas dessus.  
 Isolez la zone dangereuse et éloignez les personnes non autorisées. Éliminez toute source d'inflammation potentielle dans les environs.  
 Avertissez les autorités en cas d'exposition du public ou de l'environnement au produit, ou si une telle exposition est probable.  
 Si le produit renversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, le mélange de déchets résultant peut être soumis à réglementation.

### Équipement recommandé

Portez des vêtements de protection chimique étanches aux liquides, associés à un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA).

### Précautions personnelles

Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éliminer toute source d'inflammation (ne pas fumer, ne pas utiliser de flammes nues, d'étincelles ou de sources de chaleur à proximité immédiate). Ne pas toucher les récipients endommagés ni les produits renversés sans porter de vêtements de protection appropriés.

### Précautions environnementales

Arrêtez la fuite ou le déversement si cela peut être fait en toute sécurité. Empêchez le produit déversé de pénétrer dans les égouts, les caniveaux, les autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorbez les liquides avec de la vermiculite, du sable sec, de la terre ou un matériau inerte similaire et déposez-les dans des récipients scellés pour élimination.

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

### Général

Ne pas percer ou incinérer (brûler) les canettes. Ne collez pas d'épingles, de clous ou tout autre objet pointu dans l'ouverture au-dessus de la boîte. Ne pas vaporiser yeux. Ne pas prendre en interne.

### Exigences de ventilation

Utiliser dans un endroit bien ventilé.

### Exigences d'entreposage

Conserver et utiliser dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas conserver au-dessus de 120°F. Voir l'étiquette du produit pour plus d'informations.

## SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection des yeux

Portez des lunettes de sécurité avec protections latérales. Des douches et des stations de lavage oculaire doivent être disponibles dans les zones d'utilisation et de stockage de ce produit.

### Protection pour la peau

Utiliser des gants de protection résistant aux solvants en cas de contact prolongé ou répété.

### Protection respiratoire

Éviter de respirer les vapeurs. Dans les zones restreintes, utilisez des filtres chimiques / mécaniques approuvés conçus pour éliminer une combinaison de particules et de vapeur. Dans les zones confinées, utilisez un appareil respiratoire ou une cagoule approuvé. Un appareil respiratoire autonome est nécessaire pour les concentrations de vapeur supérieures aux limites PEL / TLV.

### Mesures d'ingénierie appropriées

La ventilation devrait être suffisante pour empêcher l'inhalation de vapeurs.

Nom de la composante chimique	OSHA TWA (mg/m <sup>3</sup> )	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m <sup>3</sup> )	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	NIOSH TWA (ppm)
Acétone	2400	1000				1		250
Alcool de diacétone	240	50				1		50
Alcool éthylique	1900	1000				1		
distillat de pétrole isoparaffinique	2000	500				1	[(L)[N159](L)[N800]]; [5 (I)[N159]5 (I)[N800]];	(L)[N159](L)[N800]
Morpholine	70	20			1	1		20
Propane	1800	1000				1		
Toluène	0.2	200 (a)/ 300 ceiling				1,2		20

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACIGH STEL (ppm)	ACIGH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)
Acétone			500	A4	URT & eye irr; CNS impair	A4; BEI	590	250
Alcool de diacétone					URT & eye irr		240	50
Alcool éthylique			1000	A3	URT irr	A3	1900	1000
distillat de pétrole isoparaffinique				[A2[N159]A2 [N800]]; [A4 [N159]A4 [N800]];	URT irr [N159]URT irr [N800]	[A2[N159]A2 [N800]]; [A4 [N159]A4 [N800]];		
Morpholine	30			A4	Eye dam; URT irr	Skin; A4	70	20
Propane			Simple asphyxiant (D), explosion hazard (EX)		Asphyxia		1800	1000
Toluène	150			A4	Visual impair; female repro; pregnancy loss	A4; BEI	375	100

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	NIOSH Carcinogen
Acétone			
Alcool de diacétone			
Alcool éthylique			
distillat de pétrole isoparaffinique			
Morpholine	105		
Toluène	560	500ppm /10 minutes (a)	

(C) - Valeur limite plafond, (R) - Fraction respirable, A1 - Cancérogène humain avéré, A2 - Cancérogène humain suspecté, A3 - Cancérogène animal avéré sans pertinence connue pour l'homme, A4 - Non classifiable comme cancérogène humain, BEI - Substances pour lesquelles il existe un ou plusieurs indices d'exposition biologique, SNC - Système nerveux central, dam - Dommages, eff - Effets, impair - Altération, irr - Irritation, repro - reproducteur, VRT- Voies respiratoires supérieures

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	6.79 lb/gal
Densité COV	3.30 lb/gal
% COV	48.7%

Apparence	Liquide blanc cassé
Seuil de l'odeur	piquante

**Stabilité**

Le produit est stable dans des conditions normales d'entreposage.

**Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes, les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles.

La chute des récipients peut provoquer leur éclatement.

**Substances incompatibles**

Éviter les agents oxydants et réducteurs forts, les acides et les bases.

**Réactions/polymerization dangereuses**

Ne se produira pas.

**Produits de décomposition dangereux**

Pas de données disponibles.

**SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Corrosion/Irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Itinéraire probable d'exposition**

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaires**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Cancérogénicité**

Pas de données disponibles.

**Mutagénicité des cellules germinales**

Pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Soupçonné d'avoir causé des dommages à l'enfant à naître..

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Pas de données disponibles.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétées**

Pas de données disponibles.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Toxicité Aiguë**

Pas de données disponibles.

**Effets potentiels sur la santé – Divers****0000067-64-1 ACÉTONE**

Les affections médicales suivantes peuvent être aggravées par l'exposition : maladies pulmonaires, troubles oculaires, affections cutanées. Une surexposition peut causer

des dommages aux organes/systèmes suivants : sang, système nerveux central, yeux, reins, foie, système respiratoire, peau.

**0000108-88-3 TOLUÈNE**

Une sensibilité accrue aux effets de cette substance peut être observée chez les personnes présentant des antécédents de maladies affectant l'un des organes suivants : système

nerveux central, reins, foie, système respiratoire, peau. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Une surexposition répétée peut entraîner des lésions hépatiques et rénales. Des concentrations atmosphériques élevées ont provoqué des arythmies cardiaques chez les animaux et des palpitations occasionnelles chez

l'homme. Des rats exposés à de très fortes concentrations atmosphériques ont présenté des déficits auditifs à haute fréquence. La pertinence de ces observations pour l'homme est

inconnue. AVERTISSEMENT : Ce produit chimique est reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

## Exposition chronique

0000108-88-3 TOLUÈNE

EFFETS TÉRATOGENES : Le toluène est classé comme POSSIBLEMENT tératogène chez l'homme.

0000108-88-3 TOLUÈNE

CL50 (rat) : 8800 ppm (exposition de 4 heures) (2)

CL50 (rat) : 6000 ppm (exposition de 6 heures) (3)

DL50 (voie orale, rat) : 2600 à 7500 mg/kg (3,5,11,17)

DL50 (voie orale, rat nouveau-né) : moins de 870 mg/kg (3)

DL50 (voie cutanée, lapin) : 12 225 mg/kg (rapporté comme 14,1 ml/kg) (1)

0000067-64-1 ACÉTONE

CL50 (rat mâle) : 30000 ppm (exposition de 4 heures) ; citée comme 71000 mg/m<sup>3</sup> (exposition de 4 heures) (29)

CL50 (souris mâle) : 18600 ppm (exposition de 4 heures) ; citée comme 44000 mg/m<sup>3</sup> (exposition de 4 heures) (29)

DL50 (voie orale, rat femelle) : 5800 mg/kg (24)

DL50 (voie orale, rat adulte) : 6700 mg/kg (citée comme 8,5 mL/kg) (31)

DL50 (voie orale, rat nouveau-né) : 1750 mg/kg (citée comme 2,2 mL/kg) (31)

DL50 (voie orale, souris) : 3000 mg/kg (32, non confirmé)

DL50 (voie cutanée, lapin) : Supérieure à 16000 mg/kg (citée comme 20 mL/kg) (30)

## SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

Pas de données disponibles.

### Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles

### Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

### Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

## SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Évacuation des eaux

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

## SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
<b>UN number:</b>	UN1950	UN1950	UN1950
<b>Nom d'expédition:</b>	Aérosols	Aérosols	Aérosols, inflammables
<b>Classe de danger:</b>	2.1	2.1	2.1
<b>Groupe d'emballage:</b>	NA	NA	NA
<b>Hazardous substance (RQ):</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Polluant marin:</b>	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
<b>Noter / Provision spéciale:</b>	(LTD QTY)	(LTD QTY)	(LTD QTY)
<b>Risque d'inhalation toxique</b>	Aucune donnée disponible		

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0000108-88-3	Toluène	15% - 24%	SARA313, CERCLA, HAPS, SARA312, VOC, TSCA, RCRA, ACGIH, California Proposition 65 Developmental
0000074-98-6	Propane	8% - 18%	SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, OSHA
0000067-64-1	Acétone	8% - 17%	CERCLA, SARA312, TSCA, RCRA, ACGIH, OSHA
0000123-42-2	Alcool de diacétone	2% - 5%	SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, OSHA
0064742-47-8	distillat de pétrole isoparaffinique	2% - 5%	SARA312, TSCA
0000064-17-5	Alcool éthylique	2% - 5%	SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, OSHA
0068439-46-3	Alcools éthoxylés (C9 - C11)	2% - 5%	SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, OSHA
confidentiel	Polyacrylate confidentiel	0.9% - 2%	SARA312, TSCA
0068953-58-2	Composés d'ammonium quaternaire, sel de bis(alkyle de suif hydrogéné) diméthyle	0.9% - 2%	SARA312, TSCA
0000532-32-1	Benzoate de sodium	0.1% - 2%	SARA312, TSCA
0000110-91-8	Morpholine	0.1% - 2%	SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, OSHA
0014808-60-7	Quartz	Trace	SARA312, TSCA, ACGIH, California Proposition 65 Cancer
0000071-43-2	Benzène	Trace	SARA313, CERCLA, HAPS, SARA312, VOC, TSCA, RCRA, ACGIH, California Proposition 65 Cancer - Developmental - Male
0001330-20-7	Xylène	Trace	SARA313, CERCLA, HAPS, SARA312, VOC, TSCA, RCRA, ACGIH, OSHA
0000109-86-4	2-méthoxyéthanol	Trace	SARA313, CERCLA, HAPS, SARA312, VOC, TSCA, ACGIH, California Proposition 65 Developmental - Male
0000107-15-3	Éthylènediamine	Trace	CERCLA, SARA312, VOC, TSCA

## Glossaire

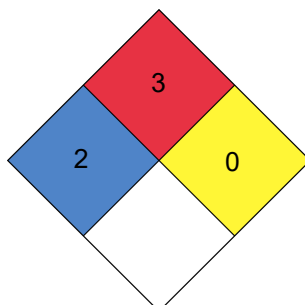
\*Il existe des points de divergence entre le SGH OSHA et le SGH ONU. Dans 90% des catégories, ils peuvent être utilisés de façon interchangeable à l'exception des catégories de l'irritation/corrosion cutanée et la toxicité pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée). Dans ces cas, notre système indiquera SGH ONU

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists ANSI- American National Standards Institute TMD - Transport des marchandises dangereuses CAS- Chemical Abstract Service Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances CE- Concentration Equivalente EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail) EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information) ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets) HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail) CL- Concentration Létale DL- Dosage Létale NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu) LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail) PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme) TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques) TVP - Temps Valeur Pondérée US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis) SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

## HMIS

SANTÉ	1 2
INFLAMMABILITÉ	3
Danger physique	0
Protection personnelle	B

## NFPA



(\* ) - Chronic effects

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks

## DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.